VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frank Tayler.

Cour Civile de District, Division A. No. 108,150.

COTTAGE SIMPLE, 2616 RUE CALHOUN, ET CINQ LOTS, COIN STORY.

Par LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 13 août 1914, à 12 a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et poursuite d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, qui se trouve absent sur sa permission du 10 juillet 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au plus haut preneur, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1er. Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 121, borné par les rues Calhoun, Story et Delord, et la ligne Foucher, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté du 2 janvier 1908, et annexé à un acte passé devant Allen R. Beary, notaire public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis les dits lots se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Calhoun, la même largeur à l'arrière, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant coin sur les rues Calhoun et Story.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 121, borné par les rues Story, Calhoun et Delord, et la ligne Foucher, désigné par le numéro 12 sur un croquis de voyer fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, en date du 2 janvier 1908, annexé à un acte passé devant Allen . Beary, notaire Public, le 21 octobre 1910, d'après lequel croquis le dit lot commence à une distance de cent vingt (120) pieds du coin des rues Calhoun et Story, et mesure trente cinq (35) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Story, sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds et six (6) pouces entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication laisser un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, et se rendre responsable et payer, en plus du montant de son enchère, tous les impôts de ville et d'Etat sur la propriété à lui adjugée, qui seront payables en 1914, aussi le coût de tous certificats nécessaires au transfert légal du titre, de même que les coûts du ou des actes de vente, qui devront être passés devant William Renaudin, notaire public.

LOUIS HUFFT,
Encanteur, 808 rue Perdido.
A. J. PETERS, Avocat.
juil—12,19,26 août—2,9,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Block.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,416 — Division D — Attendu que Octavie L. Block a présent une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres exécutrice testamentaire dative dans la succession de Joseph Block, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
POSTER, MELLING, BRIAN & SAAL, Avocats. août—12,16,21

Succession de Cornelious Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division A — Attendu que Mme Margaret Bock, veuve de Cornelious Lavallee, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Cornelious Lavallee, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN L. FELIU, Avocat.
août—12,16,21

Succession de Mme Caroline S. Brauner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,230 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Brauner, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
août—12,16,21

Succession de Mme Caroline Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,372 — Division B — Attendu que Ida Becker, épouse de Robert Ligon, dûment autorisée, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de Mme Caroline Becker, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS,
HAROLD A. MOISE, Avocats.
août—6,10,15

Succession de Samuel Koltun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,374 — Division E — Attendu que Mme Annie Singer, veuve de Saul Koltun, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Samuel Koltun, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
T. STARKEY, Avocat.
août—6,10,15

Succession de John R. Waits.

No. 107,289 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etate de Louisiane — Division C.

ATTENDU, E. F. Cotton, résident de l'Etat du Tennessee, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des biens du mineur John M. Cotton; et George Sims, résident de l'Etat de l'Arkansas, en sa capacité de gardien ou tuteur dûment qualifié de la personne et des bien du mineur George Quimby, se sont adressés à ce tribunal demandant l'autorisation de prendre possession et faire sortir de l'Etat de la Louisiane les biens qui appartiennent aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui de droit de faire cause avant les trente jours de la date de la première publication de cette avis, disant porquoi la demande des dits gardiens ou tuteurs ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.
W. T. BARRY,
Clerc Député.
La Nouvelle-Orléans, Ln., 16 juillet, 1914. juil—22,29 août—5,12,19

VENTES A L'ENCAN.

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2635-2637 rue Freret, au coin de la rue Quatrième, et résidence simple à deux étages à l'arrière, faisant face à la rue Quatrième (la vente devra se faire en bloc).

LE MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1914, à 11 HEURES DU MATIN à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Maria Tinerello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,074 — Division C — Le MERCREDI, 2 septembre 1914, à 11 heures, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et obéissance à un ordre issu, daté et signé le 30 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, procéderai à vendre la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Freret, S. Robertson, Quatrième et Troisième, désigné par la lettre A et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à la rue Freret, sur une profondeur de 92 pieds, 4 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, et forme coin sur les rues Quatrième et Freret. Les améliorations sont connues comme numéros 2635 et 2637 rue Freret, et comprennent une bâtisses simple en bois et ardoises, contenant un café, épicerie, salle de club, salle de billards et trois chambres. A l'arrière, et faisant face à la rue Quatrième, se trouve une résidence simple à deux étages contenant 4 chambres et une cour.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant, au choix de l'acquéreur; le reste, s'il y en a un, représenté par des billets de l'acquéreur payables à un ou deux ans de la date, avec 8 pour cent d'intérêts annuel depuis la date jusqu'à paiement, intérêts payables chaque année, garantis dans leur paiement par un privilège spécial de vendeur et d'hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de garantie qui sont usuelles dans les ventes de biens fonciers à crédit. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat chez l'encanteur au moment de l'adjudication, payer les impôts de 1914 et payer l'acte de vente devant George J. Unterreiner, notaire public, en sus du prix de l'adjudication.

CARRERE & CARRERE,
Encanteurs, 806 rue Perdido.
août—2,9,16,23,30 sept—2

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Certains billets à ordre, actions, comptes ouverts, etc., selon inventaire archivé ici (copie dans notre bureau) — Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureaux, 341 rue Carondelet, le 13 AOUT 1914, à midi, à la Bourse, No. 311 rue Baronne, cette ville, sera vendue en vertu et poursuite d'un ordre daté et signé le 30 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé; tous les meubles non-vendus billets, effets payables, actions, etc., inventoriés et archivés dans la dite succession. (Copie dans notre bureau.)

CONDITIONS — Comptant, et livraison immédiate.

FOSTER, MELLING, BRIAN & SAAL, Avocats. août—2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

2336-38 RUE ST. PETER, COTTAGE DOUBLE. 638 RUE N. TONTI. COTTAGE SIMPLE.

Succession de Mme Mary Probst de Pensages.

No. 109,126 — Cour Civile de District — Division A.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteurs, sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 20 août 1914, à midi. — En vertu et poursuite d'un ordre daté et signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District, agissant au lieu de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge à la Division A, actuellement absent en vacances, et qui m'a été adressé la propriété suivante, décrite à savoir.

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Peter, Tonti, Miro et la promenade Carondelet, désigné comme lot No. 1, formant le coin sur les rues St. Peter et Tonti, et mesure trente pieds de face à la rue St. Peter, sur cent pieds de long et face à la rue Tonti.

CONDITIONS — La moitié ou plus au comptant; le reste, s'il y en a un, un an après date, sur billet grevé d'intérêts de la date jusqu'à paiement, au taux de sept pour cent. L'acte de vente devra convenir toutes clauses de garantie habituelles, l'acquéreur devant payer les impôts pour 1914. Acte de vente devant Jos. Lautenschlaeger, notaire public. Les loyers appartenant au capital foncier après complet paiement. 10 pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

EMANUEL L. WEIL,
Exécuteur Testamentaire.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3720, 3722 et 3724, rue d'Hemecourt (dans l'Ilet Avenue Tulane et rues Ulloa, Cortez et Telemachus).

Joseph F. Richaud vs. Louis R. Eisenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,344 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 796, borné par l'Avenue Tulane (autrefois rue Common) et les rues Ulloa, d'Hemecourt, Cortez et Telemachus, laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-huit pids de la rue Cortez, et mesure de là, cinquante pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue d'Hemecourt, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds, d'après un croquis privé annexé à un acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 13 mars 1914.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
K. V. RICHARD, Avocat pour le demandeur.
juillet 17 18 24 31—août 7 14 20

Succession de Wesley Robert Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,290 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Maggie Ruth Butler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHNSTON ARMSTRONG, Avocat.
août—6,10,15

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de valeur.

Joseph Crucci vs. Zetta Hawkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,493 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le MERCREDI, 12 août 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 1096 rue Conti (second étage), un lot de meubles de valeur, etc., qui garnissent 5 chambres bien garnies, d'après inventaire.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
E. M. CAHN et T. A. SCHULER, Avocats pour le demandeur.
août—19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bonbons, Conserves, Noix, etc., Glacière, etc.

Morris Building and Land Improvement Association, Ltd., vs. Kelly Fruiterer, Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,417 — En vertu d'un ordre de vente en date du 11 août 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, le LUNDI, 24 août 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Dans la chambre 1 de l'Edifice Hennen, angle des rues Carondelet et Commune, un large assortiment de corbeilles, bonbons, confitures, conserves, noix et articles divers, selon inventaire. Egalement une glacière, meubles, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ED. RIGHTOR, Avocat pour le demandeur.
août—12,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District de valeur et améliorée, portant les numéraux municipaux 2828, 2830, 2832, 2834 et 2113 rue Perdide.

Ernest A. Carrère vs. Emma Roberta Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,299 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dependant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Prieur, et désigné par le No. 21 d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 20 avril 1899, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire. Les dits lots mesurant 30 pieds, 3 pouces sur la rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

2. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dependant en quelque sorte dans le même district et Ilet que la précédente propriété désignée comme lot No. 22 d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 20 avril 1899, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, et mesurant 33 pieds sur la rue Perdido, par une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds.

3. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et des droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dependant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Johnson, Gravier et Galvez, désigné comme lot No. 4 d'après un plan dressé par A. C. Heddin, en date du 20 novembre 1849, et qui mesure 29 pieds, 6 pouces sur la rue Perdido, par une profondeur de 120 pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur.
août—8,9,11,21,28 sept—4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal 4520 rue Willow, entre les rues Cadiz et Jena.

John Day vs. Thomas Parm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,034—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 17 dans l'Ilet No. 656, borné par les rues Willow, Clara, Cadiz et Jena, sur un croquis privé annexé à une vente par Frank A. Hans à Mme J. A. Ball, passée devant M. T. Ducros, ancien notaire, le 25 octobre 1895; d'après lequel croquis le dit lot se trouve à une distance de 150 pieds de la rue Jena et mesure de là 30 pieds sur la rue Willow sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ALBERT GUILBAUT, Avocat pour le demandeur.
juil—10,11,17,24,31 août—7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 6309 et 6311 rue Douglas, entre les rues Tricou et Delery.

François Barres vs. E. Quadarera et Antonia Ciulla Quadarera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,292 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, voies, privilèges et avantages dépendances y appartenant ou quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 81, borné par les rues Tricou, Delery, Charters et Douglas, désignés comme lots Nos. 7 et 8 du dit Ilet No. 81; lesquels lots mesurent ensemble 82 pieds sur la rue Douglas, par une profondeur de 60 pieds et 8 pouces.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS, Avocat pour le demandeur.
août—8,9,11,14,21,28 sept—4,9,10

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,800, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 10 Septembre 1914, à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,800, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent le dit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 10 septembre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple a un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.
août—9,16,23,30 sept—6,10

Par J. L. ONORATO

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Adam Theobold et épouse, Catherine Theobold, née Hanley. No. 108,633, Division "A," Cour Civile de District. No. 3305 rue de Chartres, entre les rues Pauline et Alvar.

MAISON SIMPLE, UN ETAGE,
Mesurant 29 pieds 4 pouces 2 lignes sur cent pieds.
A L'ENCAN, LE JEUDI, 20 AOUT, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte le 7 juillet 1914 et signé à cour ouverte le 14 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division A, de ladite Cour, je procéderai à vendre à l'encan public, le JEUDI, 20 août 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle ou morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne (ou Alvar), désigné par le No. 2 dans l'Ilet No. 5 sur un plan fait par Pille, voyer, en date du 8 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public, d'après lequel plan, le dit lot mesure, en mesure Américaine, 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, 29 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat, et aussi assumer les impôts de l'Etat et de la ville pour 1914, et aussi, payer l'acte de vente devant John Wagner, notaire public.

CHARLES ROTH, Encanteur.
No. 604 Place Commercial.
FRANK S. DIROLLA, Avocat.
juil—19,26 août—2,9,16,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District de valeur et améliorée, portant le numéro municipal 429 rue Slidell (dans l'Ilet Nunez, Teche et Homer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Alexander Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,140 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 150, borné par les rues Slidell (avant Jackson), Nunez (avant Franklin), Teche (avant Monroe) et Homer, d'après un plan dressé par A. D'Hemecourt, voyer, en date du 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. R. Caire, ancien notaire, comme plan No. 195 du livre des plans No. 3, et mesure 30 pieds de face à la rue Slidell, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour le demandeur.
juil—24,31 août—7,14,21,26,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Sorapara.

Frank B. Twomey vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,247 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre E en l'Het No. 64, borné par les rues St. Thomas (autrefois rue Fulton), Chippewa, Philip et oraparu d'après un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 17 février 1908, annexé à un inventaire pris par A. J. Villeré, ancien notaire, dans la succession de la Veuve William Gabler, le 18 février 1908. D'après le dit croquis le sus-dit lot E mesure 61 pieds, 1 pouce et 7 lignes sur la rue St. Thomas, par une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
F. J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.
août—8,9,14,21,28 sept—4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, portant les numéros municipaux 6025 et 6027 rue Pitt, entre la rue Webster et la ligne Bloomingdale.

Felix J. Dreyfous vs. Agnes L. Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,745 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 324, borné par les rues Coliseum, Perrier, Constantinople et Austerlitz; laquelle dite parcelle de terre commence à une distance de quatre-vingt-dix pieds de la rue Constantinople et mesure de là vingt-quatre pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, étant composé de la plus grande partie du lot originel désigné par le numéro quatorze sur un plan par D. E. Seghers, voyer, en date du 28 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, ancien notaire, comme plan No. Un.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
juil—25,31 août—7,14,21,26,27

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Schultz vs. R. Davis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,444 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, au 3112 rue Banks, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 août 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une automobile.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
OSCAR SCHRIEBER, Avocat pour le demandeur.
août—2,7,16

ParKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTITION.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet. — Le JEUDI, 3 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'encan public, en vertu et poursuite d'un jugement rendu le 21 juillet 1914 et signé le 27 juillet 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Charles Mazzoleiti, No. 107,362, la propriété suivante, décrite à savoir:

1er. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 664, borné par l'avenue Louisiane et les rues Dryades, Baronne et Delachaise, désigné par le No. 5 et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1818 et 1820 avenue ouisiane.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiane et les rues Baronne (avant Bacchus), Dryades et Delachaise, et désignés comme lots Nos. 6 et 7 sur un plan déposé pour références en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, comme plan No. 53 du livre de plans No. 2, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue ouisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A. — Le lot désigné par le No. 6 dans la description qui précède, est désigné par la lettre A sur le croquis de voyer en date du 30 juillet 1914, par Adloe Orr, député voyer de ville, et mesure d'après ce dernier 31 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1822 et 1824 avenue ouisiane.

B. — Le lot désigné par le No. 7 dans la description citée est désigné par la lettre B sur un croquis de voyer en date du 30 juillet 1914, par Adloe Orr, député voyer de ville, et mesure d'après ce croquis 28 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numero municipal 1826 avenue Louisiane.

3. Une certaine parcelle ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 356, borné par les rues Troisième, Frèret, Deuxième et S. Robertson (avant Locust). La dite parcelle ou morceau de terre mesure 28 pieds, 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Troisième, la même largeur à l'arrière, sur 129 pieds, 5 pouces et 6 lignes de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée de la rue S. Robertson, et 120 pieds, 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Frèret; le tout d'après un croquis par Edgar Pille, voyer, en date du 22 décembre 1892, et est composé de la totalité du lot originel désigné comme No. 20, le plus près de la rue S. Robertson, et touchant le dit lot No. 21, le plus près de la rue Robertson et touchant le dit lot No. 20. Les améliorations portent les numéraux municipaux 2519 et 2521 rue Troisième.

4. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos. 4 et 5 dans l'Ilet No. 410, borné par les rues Ursuline, Lopez, Gayoso et Bell (avant St. Jean), sur un croquis et certificat de voyer fait par George de Armas, en date du 20 juillet 1